



Soutenir les proches aidants

Les proches aidants vivent aussi des moments difficiles, le Conseil départemental du Gard a mis en place des solutions pour les soutenir.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 04/11/2024

Comment pouvons-nous vous aider ?

Soutenir les proches aidants en les informant et en leur offrant des solutions de répit, est un objectif majeur du Conseil départemental du Gard. La collectivité, notamment au travers de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA), met en place et soutient des actions qui ont pour but de soutenir, d'accompagner et de conforter les, proches aidants dans leur rôle.

Les dispositifs d'aides pour les aidants sont de plusieurs natures :

- **De l'information et de l'écoute** dans les Espaces ressources proches aidants répartis sur tout le territoire, chez les associations partenaires, dans des groupes de parole ou à la Permanence des aidants de la MDPH (1 lundi sur 2, sans rendez-vous)
- **Du relayage et du répit** grâce à l'accueil de jour, à de l'hébergement temporaire, des vacances aidant/aidé, les Journées gardoises des aidants ou même la bodega des aidants du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

Pour qui ?

Vous aidez une personne âgée, une personne en situation de handicap ou atteinte de maladie chronique ? Que vous soyez un membre de la famille, un ami, un voisin qui assiste l'autre dans une maladie, si vous effectuez pour lui des gestes de la vie quotidienne (cuisiner, se laver, faire des courses, tenir compagnie, faire la lecture,) de façon régulière, vous êtes donc un aidant, ou proche aidant. Votre situation peut être difficile et vous aussi, vous pouvez avoir besoin d'aide.

Comment en bénéficier ?

- Vous pouvez vous contacter directement **la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** Maison départementale - MDPH
176, avenue du Président Salvador Allende - 30000 Nîmes
- Accès par les bus lignes 6, 7 et 76 - Trambus ligne T1
- Ouvert du lundi au vendredi* de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h

Ou vous rendre dans l'espace ressources proches aidants de votre territoire :

- **Espace Ressources Camargue Vidourle**
CCAS de Vauvert 168, Rue Montcalm 30600 VAUVERT
Contact : Madame Muriel TRIAIRE

04 66 73 17 80 - muriel.triaire@vauvert.com
- **Espace Ressources de La Vaunage**
Marcella et CCAS de Calvisson Rue Gaston L'houstau 30420 CALVISSON
Contact : Monsieur Didier GARCIA

07 81 19 89 02 - associationmarcella@gmail.com
- **Espace Ressources Portes des Cévennes**
« L'instant répit » La maison des aidants « Filieris » 34, Avenue du Général De Gaulle 30100 ALES
- **Espace Ressources Grand Nîmes - Terre d'Argence**
CODES 30 - 58, Avenue Georges Pompidou - 30900 NÎMES

04 66 64 18 42 - aidants@codes30.org
- **Espace Ressources de l'Uzège**
ADAO (Association des Aidants d'Occitanie) Archipel de Lieux - 30 700 UZES
Contact : Corinne COSTA

07 66 40 40 16 - adao.occitanie@gmail.com
- **Espace Ressources des Communes gardoises du Grand Avignon**
SIDSCAVAR Base de loisirs les cigales 3201 Route d'Avignon - 30650 Rochefort du Gard
Contact : Thierry DESTEFANO

07 83 71 64 37 - destefano@sidscava.com
- **Espace Ressources du Gard Rhodanien**
Espace Simone Veil, 2 avenue Léon Blum - 30205 Bagnols/Cèze
Contact : 06 81 51 92 75 - ressourcesaidant@bagnolssurceze.fr
- **Espace Ressources Cévennes Aigoual**
13 Boulevard des Châtaigniers - 30120 Le Vigan
Contact : 06 18 79 88 70 - aidants@mas-cavaillac.com

Permanences :

Mercredi 13h30 - 16h30

Jeudi 8h - 12h

La plateforme aidants du Codes30 peut aussi vous donner des informations.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76